

Titre	Projet BNPE : note à destination du GCIB du 13/07/2016
Description	Note visant à présenter pour information : <ul style="list-style-type: none">- Priorités 2016 et avancement (pour information)- Lancement de la collecte des données 2014 (pour information)- Organisation du chantier ouvrages et points (pour information)
Créateur	Onema : J. Chataigner, C. Nowak ; AE AG : B. Hypolite, M. Gaeckler
Contributeurs	Groupe projet BNPE
Date	05/07/2016
Version	1

A. Rappel du contexte

Pour mieux connaître les pressions dues aux prélèvements quantitatifs sur la ressource en eau, répondre aux exigences de la DCE et permettre à l'État d'exercer au mieux son rôle de police de l'eau, la DEB, l'Onema et l'agence de l'eau Adour-Garonne assurent le co-pilotage du projet de Banque Nationale des Prélèvements en Eau (BNPE). Pour collecter, gérer et diffuser les données « prélèvements », la BNPE repose sur plusieurs briques complémentaires :

- un portail internet pour les fournisseurs de données et un site internet de diffusion publique bnpe.eaufrance.fr ouvert en janvier 2015.
- des outils et méthodes de centralisation des données des partenaires (AE et OE),
- un outil de gestion des référentiels ARCADE en place depuis 2015.
- un outil de saisie OASIS à destination des services de police de l'eau des DDT pour l'instruction des dossiers techniques des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à autorisation.

Le développement et l'hébergement de l'infrastructure informatique et du site web, confiés au BRGM, ont débuté dès 2011. Dans un souci de cohérence de gestion des outils de la police de l'eau, l'application OASIS est développée par le CERI au sein de LANCELEAU (portail des applications de police de l'eau).

B. Priorités 2016 et avancement (pour information)

Le COPIL BNPE s'est tenu le 9 février 2016 et a validé les actions et les priorités en 2016 (cf extrait du CR COPIL BNPE en Annexe).

Collecte et diffusion des données 2013 et 2012 corrigées

La collecte des données 2013 et 2012 corrigées auprès des agences et des offices de lieu a eu lieu en fin d'année 2015, début 2016. Elles sont diffusées sur le site de la BNPE depuis le 10 juin.

Des problèmes techniques internes BNPE ont été identifiés dès janvier 2016 et ont retardé la diffusion des données collectées. Cela n'a pas contrarié la livraison des données prélèvements au SOeS qui a utilisé directement les fichiers collectés pour rapporter à l'Europe. Ainsi la priorité au premier semestre 2016 a été la diffusion des données sur le site, pré-requis avant lancement de toute autre action.

Cette action a été plus chronophage que prévue repoussant la diffusion des données au 10 juin 2016. Cependant, les développements effectués ont permis d'optimiser le processus de diffusion de la donnée. Ainsi, le chargement technique des données ne met plus que 2h de chargement contre une semaine initialement. Le délai entre la validation de la conformité des fichiers collectés et leur diffusion sera ainsi réduit à l'avenir.

Chantier interlocuteurs

Au 7 juin 2016, les flux Interlocuteurs entre Arcade et 4 Agences de l'Eau sont en production. AE SN est prête à passer en production, AE RM est en phase de tests en recette. L'action est initiée avec l'OdE Martinique afin de mettre en place un module d'interopérabilité AROM-BNPE.

Chantier Ouvrage

Les actions sur le chantier Ouvrage font l'objet du point 3 de ce document.

Chantier BNPE-OASIS

La première réunion de travail avec le Ceri pour tester la faisabilité des échanges serveurs entre la BNPE et OASIS est fixée début juillet avec le Brgm.

Accompagnement des fournisseurs de données

Afin d'améliorer la compréhension des concepts, une FAQ pédagogique est en cours d'écriture et des rencontres avec les producteurs de données sont en cours de préparation. La première réunion est fixée le 11 juillet. Afin de cerner les difficultés rencontrées par les AE sur ce sujet, un questionnaire a été envoyé le 15 juin.

Un COPIL BNPE se tiendra le 12 juillet 2016 pour faire un point sur l'avancement en 2016, donner les actions prioritaires pour le deuxième semestre, et faire un point sur la BNPE à moyen terme (2017-2019).

C. Lancement de la collecte (pour information)

Objectif : collecter les données 2014 auprès des agences de l'eau et offices de l'eau.

Calendrier : Le calendrier est fixé en prenant en compte les besoins du SOeS pour le rapportage européen.

Début de la collecte : mi-juin

Fin de la collecte : fin octobre

Méthode et outils :

- Mêmes fichiers csv que ceux utilisés lors de la collecte précédente : <http://www.reseau.eaufrance.fr/node/1377>
- Première validation par l'outil de validation des fichiers, disponible à partir du portail producteur de la BNPE
- Deuxième validation par échanges entre l'équipe BNPE et les fournisseurs de données. L'Onema pour les questions sur les concepts et le Brgm pour les questions techniques.

Nouvelle action : un accompagnement est mis en place afin d'aider à améliorer la compréhension des concepts et des cas problématiques (FAQ, rencontre avec les producteurs) et d'améliorer la qualité des données de la BNPE. Si cela entraîne des modifications trop importantes pour livrer les données selon le calendrier 2016, les évolutions pourront être faites dans un deuxième temps. L'objectif est d'améliorer le processus et la qualité des données de manière itérative. Afin de mettre en place cet accompagnement, un questionnaire a été transmis aux correspondants BNPE des AE et OE ainsi qu'un doodle pour organiser des rencontres nationales. La FAQ sera présentée dans le détail à cette occasion et ces rencontres privilégieront des moments d'échanges entre les producteurs de données. L'objectif est de s'assurer de la compréhension homogène des concepts de la BNPE et de répondre aux besoins et problématiques des fournisseurs de données de la BNPE.

⇒ **Le groupe projet BNPE informe le GCIB de la nécessaire mobilisation des équipes sur la période de mi-juin à fin octobre afin de livrer à la BNPE les fichiers de données 2014 valides.**

D. Organisation du chantier ouvrages et points (pour information)

Méthode et avancement

Le chantier référentiel « Ouvrage et points de prélèvement en eau » suit le même processus de mise en place que celui du chantier interlocuteur. L'objectif commun est d'alimenter ces référentiels dans l'outil Arcade à partir des flux des fournisseurs de données (agences de l'eau, DDT).

Pour le chantier ouvrages et points, trois documents ont été produits et validés par les instances dédiées :

- **Le dictionnaire de données « Prélèvement en eau »** validé en 2014 et publié sur le site du Sandre 2014 : le document présente les concepts et données de la thématique « prélèvements quantitatifs en eau ».
- **Le document d'architecture technique** validé en GPA du 15 janvier 2016 : le document présente les solutions techniques à mettre en œuvre pour la mise en place des flux de synchronisation.
- **Le document organisationnel** validé en GPS du 24 mars 2016 : le document présente les attributs du référentiel, son cycle de vie et son administration incluant le rôle des différents intervenants.

L'objectif est désormais de développer et de mettre en place les éléments décrits dans ces 3 documents.

D'un point de vue technique, la mise en place de ces flux est réalisable et s'appuie sur le retour d'expérience des flux interlocuteur entre les AE et Arcade passés en production au 1^{er} semestre 2016 (cf chap. B). Cependant, **si la faisabilité technique n'est pas remise en cause, la faisabilité organisationnelle reste encore à vérifier** au regard des missions d'administrateur d'un référentiel national. Le référentiel ouvrages et points de prélèvement est à administration répartie :

- le Sandre est responsable de la cohérence nationale du référentiel
- les agences et offices de l'eau et les DDT ont un rôle d'administrateur local.

La notion d'administrateur local n'est pas strictement définie dans les documents mais elle indique qu'ils sont « les garants du respect des concepts d'ouvrage et points de prélèvement ». Cela peut englober différentes missions allant de la création d'un ouvrage à la vérification des informations demandées par un tiers : lien de l'ouvrage à une ressource en eau, présence d'informations obligatoires... L'identification des doublons n'a pas été incluse dans cette administration locale. En effet, en 2011, des tests ont permis d'identifier certaines limites dont un coût important pour les travaux de dédoublement en ETP (au minimum 5 hommes/jour/département/organisme pour les DDT et les agences) et en externalisation (5 M€ pour l'ensemble des départements métropolitains et DOM).

A ce stade, le document organisationnel reste cependant théorique. Concernant les agences et offices de l'eau, il convient de préciser ce qui est faisable dans le périmètre de leurs missions. Concernant les DDT, il en est de même et il est également nécessaire d'attendre la mise en œuvre d'OASIS. Ainsi, le document nécessite une déclinaison transitoire correspondant au contexte actuel de la BNPE.

A noter que les outils et méthodes de la BNPE permettent déjà de centraliser les données issues des agences et offices de l'eau et de produire une synthèse nationale cohérente des pressions prélèvement pour le prochain état des lieux DCE de 2019.

ANNEXE

**Extrait du CR COPIL BNPE du 9 février 2016 sur la feuille
de route validée 2016**

3. Feuille de route 2016 : Priorisation des actions

Cf Document : Copil09022016_FR2016.pdf

Propositions faites en séance :

- Ne pas réactiver le chantier « état des lieux » : trop anticipé en 2016. (validé par le GT Pression Impact - GDe)
- Ajout en priorité 1 : collecte et diffusion des données n-2 (2014). Calendrier à valider avec le SOeS.
- Ajout d'une action Inspire (demande RLa) : participer avec le Sandre à la diffusion au format Inspire des « ouvrages de prélèvement » au titre de l'Annexe 3. Se rapprocher de Laurent Breton.
- Effectuer un COPIL début juillet pour ré-affecter les priorités du projet si besoin.
- L'Onema et le BRGM précisent les délais des actions en priorité 1, qui ne sont pas indiqués sur la feuille de route actuelle : maj de la feuille de route

Présentation des objectifs prioritaires 2016 :

- Diffuser les données collectées, fiables, des AE et OE
- Collecter les données 2014
- Valider les documents organisationnels et techniques permettant d'initier la synchronisation Ouvrage de prélèvement
- Chantier OASIS : initier les synchronisations des données référentielles (interlocuteur, ouvrage) puis les volumes de prélèvement

La priorisation des grands chantiers en 2016 est présentée dans le tableau suivant.
cf BNPE_FeuilleRoute2016_20160212.pdf pour plus de détails.

Chantiers	Actions 2016	Priorité
Administration du SI	- Analyse sécurité et actions à mettre en place en 2016 en vue de l'homologation - Développement des flux internes au SI BNPE	1
Alimentation données AE	- Diffuser les données 2013, 2012 corrigées - Collecte AE & OE 2016 en mai/juin, reprise de l'historique	1
Aide aux producteurs	- FAQ, Formation sur les concepts de la BNPE - Module d'interopérabilité AROM-BNPE (OdE DOM)	1
Administration du SI (données)	- Connaître la fiabilité des données - Rapport d'analyse – tableau de bord	1
Référentiel Interlocuteur	- Passer en production les flux AE / Arcade pour les 6 AE - Implémenter les flux Arcade - BNPE	1

Référentiel Ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Validation de l'organisation: <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser les documents organisationnels - Valider par les instances nécessaires (potentiellement → Costrat) - Une fois validé : initier les chantiers de mise en place de l'architecture : Implémenter les flux AE-Arcade ; Arcade – BNPE - Proposer des outils de rapprochement 	1
Liens BNPE - OASIS	- Implémentation des flux Interlocuteur, puis ouvrage puis volume	1
Documentation	- Documenter l'ensemble des outils et flux de la BNPE	1

Chantiers	Actions 2016	Priorité
Valorisation des données	Initier les actions de valorisation avec les outils (Cartograph') et acteurs (SOeS)	2
Communication	Promouvoir le site (Actions de communication sur ce portail auprès des producteurs (DDT) pour les inciter à l'utiliser (fonctionnalités proposées...)	2
Site de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Spécification et développement d'une V2 - Revoir le contenu éditorial 	2
Portail Producteur	- Définition des besoins (comité d'utilisateurs du portail à créer) et spécifications	2
Administration du SI (données)	<ul style="list-style-type: none"> - Initier les réflexions sur les métadonnées - Impact sur la gestion référentiel dans le système 	3
Liens BNPE Gidaf	Spécifications des flux - sous réserve du positionnement stratégique de Gidaf	3
Liens BNPE Autres	Initier les réflexions sur l'enrichissement des connaissances avec les informations des acteurs locaux	4